

PROCES VERBAL

Du CONSEIL MUNICIPAL DE GRANDPARIGNY

SEANCE DU 10 décembre 2024 – Salle de la Mairie – à 20 H30

L'an deux mil vingt-quatre le dix décembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de GRANDPARIGNY, régulièrement convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M.GARNIER Patrice, Maire.

Présents : : M. GARNIER Patrice. Mme HAMEL Marie-Claude, M. ROCHEFORT Jean-Luc, Mme ROTH Nathalie, M. GALOPIN Jacky, M. DANIEL Gilbert , Mme VEILLARD Isabelle, M.PIEL Yves, M.THELLIER Roger ,M.HAMEL René, Mme CHERBONNEL Isabelle, M.BERNARD Éric , Mme CROCHET Brigitte, M. JAMES Philippe, Mme HAMEL Valérie, M. PICOT Xavier, M GERARD Stéphane , Mme LOYER Pascaline, Mme MOTTAIS Régine, M. COUILLARD Marin, M. HESLOUIN Guillem, Mme OLIVIER Linda, Mme DESSEROIR Marina

Ayant donné pouvoir :

M. AMIOT Christophe ayant donné pouvoir à M. DANIEL Gilbert
Mme CHADUC Fabienne ayant donné pouvoir à M. BERNARD Éric
Mme GOBE Laetitia ayant donné pouvoir à M. PIEL Yves

Absent excusé: Mme BOUGON Nathalie

Absent :

Nombre de membres

En exercice : 27

Présents : 23

Qui ont pris part à la délibération : 26

Quorum : 14

M. PICOT Xavier a été nommé secrétaire de séance, conformément à l'article L 2115 du CGCT.

Le compte rendu de la dernière réunion de conseil en date du 19 novembre 2024 est adopté à l'unanimité.

Ordre du Jour

Extension de la mairie – Crédit d'un local archives – autorisation de signature des marchés :

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'un appel d'offres en procédure adaptée a été effectué pour les travaux Extension de la mairie – Création d'un local archives –

A l'issue de l'ouverture des plis le 18 novembre 2024, la commission avait chargé M. LENEVEU, Cabinet LAMARE - PINON – architecte, maître d'œuvre d'examiner les propositions et d'établir un rapport d'analyses des offres.

1 -de retenir les entreprises mieux disantes suivantes :

Lot N° 1 – Terrassement – VRD – Gros Œuvre

- | | |
|-----------------------------------|----------------|
| • Entreprise CONSTRUCTION RIVIERE | 74 659.30 € HT |
|-----------------------------------|----------------|

Lot N°2 – Charpente Bois – Couverture Zinc et Bardage ardoise - Etanchéité

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Entreprise RINFERT Jérémy | 36 467.41 € HT |
|-----------------------------|----------------|

Lot N° 3 - Menuiseries extérieures – Aluminium

- | | |
|----------------|---------------|
| • Sarl RESBEUT | 9 180.66 € HT |
|----------------|---------------|

Lot N° 4 - Menuiseries intérieures – Plâtrerie sèche – Isolation - Plafonds

- | | |
|----------------|----------------|
| • Sarl RESBEUT | 23 313.08 € HT |
|----------------|----------------|

Lot N° 5 – Peinture – Sols Souple

- | | |
|---------------|---------------|
| • NETTO DECOR | 5 942.21 € HT |
|---------------|---------------|

Lot N° 6 – Electricité

- | | |
|---------|----------------|
| • SECAM | 14 721.50 € HT |
|---------|----------------|

Lot N° 7 — Chauffage – ventilation

- | | |
|-------------|----------------|
| • EUROTHERM | 13 551.96 € HT |
|-------------|----------------|

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

- Entérine le choix de la commission d'appel d'offres
- Décide de retenir les entreprises ci-dessus énumérées pour un montant total de 177 836.12 € HT.

Changement de chaudière et modification du système de chauffage de la mairie et école

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que la chaudière Gaz qui produit le chauffage de la mairie et de l'école mise en place depuis 1991, semble montrer quelques signes de vieillissement.

Il a exposé le projet au SDEM qui a examiné le dossier avec Gaz de France en tant que site pilote. Une chaudière hybride pourrait être installée avec des pompes à chaleur au niveau de l'école et de la mairie.

Une étude thermique a été réalisée par le Cabinet APROMO, à la demande du SDEM dans le cadre d'un projet de modification de chauffage

le Conseil Municipal à l'unanimité

- Décide de changer la chaudière vétuste de la mairie et l'installation d'une chaudière hybride avec pompe à chaleur et espère ainsi faire des économies d'énergie

Demande de subvention au titre Fonds Verts - Modification du système de Chauffage Mairie-école de GRANDPARIGNY

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Approuve le projet de changement de système de chauffage concernant les bâtiments de la Mairie et de l'école,
- Adopte le plan de financement,
- Atteste que les travaux seront réalisés et les entreprises payées par la collectivité,
- Sollicite une subvention d'Etat au titre des Fonds Verts.

Demande de subvention Classe de Mer – Ecole de Parigny - Demande de subvention de l'école de GRANDPARIGNY pour l'organisation d'une classe de mer

Le Conseil municipal à l'unanimité :

- Accorde une subvention de 75 € par élève soit un montant de 1 725 €, somme qui sera versée sur le compte de la coopérative scolaire relative à l'organisation d'une classe de mer à MONTMARTIN SUR MER du 12 mai au 16 mai 2025 pour les 23 élèves de CM2.;

Demande de subvention Projet sportif dans le cadre de la labellisation génération 2024 – Ecole de Parigny –

Le Conseil municipal à l'unanimité :

- Accorde une subvention de 1 175.50 €, somme qui sera versée sur le compte de la coopérative scolaire pour l'organisation d'un projet sportif- Ecole de Parigny concernant l'organisation de 6 séances de judo pour les 7 classes.

Contrat d'assurance des risques statutaires du personnel - Délibération donnant habilitation au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Manche.

Le conseil municipal, à l'unanimité

Décide d'autoriser le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Manche à lancer une consultation pour le compte de notre collectivité des contrats d'assurance auprès d'une ou plusieurs entreprises d'assurance agréée, cette démarche pouvant être menée par plusieurs collectivités locales intéressées.

La décision d'adhésion à ce groupement sera prise au vu des résultats de la consultation.

Rapport d'activité 2023 de la Communauté d'Agglomération Mont Saint Michel – Normandie

Conformément à l'article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. le Président de la Communauté d'Agglomération Mt St Michel - Normandie a transmis à la commune le rapport d'activité 2023 de l'EPCI.

Monsieur le Maire présente le rapport d'activité au Conseil municipal :

Après avoir entendu la synthèse de M. le Maire, le Conseil Municipal a déclaré avoir pris connaissance de ce rapport d'activité.

Avenant à la convention PETR - Instruction des déclarations et autorisation de publicité

Monsieur GARNIER, Maire, propose aux membres de l'assemblée, compte tenu de la complexité de l'instruction des autorisations de publicité, d'accepter l'avenant proposé par le PETR pour l'instruction des déclarations et autorisations de publicité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité ,

- Accepte l'avenant proposé par le PETR
- Accepte les termes de la convention notamment financiers

Subvention Foyer socio-éducatif du collège de BRECEY

Le Conseil municipal à l'unanimité :

- Accorde une subvention de 45 €, somme qui sera versée sur le compte de la du Foyer socio-éducatif du collège Pierre AGUITON de Brécey pour l'accueil d'un élève de GRANDPARIGNY scolarisé en sport étude.

Questions et informations diverses :

Mme HAMEL Marie-Claude indique que le tableau « Remise des Clés à St Pierre » a été déposé à l'église ce matin. Mme RUIZ va venir nettoyer l'encadrement demain mercredi et il doit être reposé jeudi matin. Un point presse est prévu jeudi à 10h30.

M. PIEL Yves informe que les rampes d'accès pour le cimetière de MARTIGNY sont en cours de réalisation.

M. DANIEL Gilbert indique qu'il a porté plainte aujourd'hui contre X pour la détérioration des 4 panneaux d'entrée d'agglomération. M. GALOPIN a demandé un devis, le remplacement de ces panneaux s'élève 600 €.

Les membres du comité des fêtes de CHEVREVILLE ont installé les décos de noël samedi dernier.

M.GALOPIN Jacky précise que les travaux d'aménagement du cimetière de PARIGNY avancent bien.

L'aménagement du terrain de jeux de MILLY est en cours de réalisation. Les conditions climatiques actuelles ne permettent pas de terminer les travaux.

Les travaux d'effacement des réseaux Route du Mauray sont en cours. Quelques soucis de circulation, mais les travaux se déroulent correctement. M. Stéphane GERARD confirme que l'entreprise STE et ses agents sont très professionnels.

M. GARNIER Patrice donne lecture des devis signés depuis la dernière réunion.

Il relate l'organisation du téléthon à GRANDPARIGNY, très bonne participation des associations et des habitants. Le relais des pompiers a remporté un beau succès. La prestation de l' ETP de ST JAMES a été apprécié du public. Les objets fabriqués par les enfants de l'école ont tous été vendus. 3 522 € ont été remis à l'organisation de ST BRICE DE LANDELLES.

M. GARNIER informe que le compromis de la 15^{ème} parcelle du lotissement Les Cytises doit être signé prochainement. Compte tenu de toutes ces ventes, il va falloir penser aux travaux de voirie définitif en 2025.

M. ROCHEFORT Jean-Luc indique que les parcours de randonnée de la commune figurent sur la plateforme « Ma rando ». Un grand merci à M. Jean-Yves PELE, membre de la Fédération Française de Randonnée pour avoir permis cette inscription de nos chemins.

M. PICOT Xavier fait part des félicitations des AFN de VILLECHIEN lors du congrès Cantonal des anciens combattants à MARTIGNY pour l'entretien du bourg. M. PICOT lui a répondu que les 4 bourgs de la commune nouvelle bénéficient du même entretien et fleurissement.